Devenir DPO – Référent RGPD

Former des professionnels capables de piloter la conformité RGPD de manière autonome, pragmatique et opérationnelle, en entreprise ou en association.

À l'issue de la formation, les participants savent structurer une démarche RGPD complète, dialoguer avec les métiers, sécuriser les traitements de données et jouer pleinement leur rôle de DPO ou de Référent RGPD.

Formateur·rice(s) :

- Thomas Blanc

Objectifs visés

- Savoir recenser les traitements.
- Situer le RGPD dans son contexte légal.
- Identifier les acteurs internes et externes.
- Savoir évaluer les risques sur la vie privée.

Méthodes d'évaluation

- Quiz
- Cas pratique

Déroulé pédagogique

Journée 1

- Introduction au RGPD et enjeux clés Comprendre le RGPD Origine, objectifs et principes fondateurs du règlement général sur la protection des données. Définitions essentielles Données personnelles, traitement, responsable de traitement, sous-traitant : clarifier les notions pour parler un langage commun. Le rôle du DPO Missions légales, responsabilités, positionnement et valeur ajoutée du DPO au sein de l'organisation. Sanctions et risques Panorama des sanctions prévues par le RGPD et analyse des risques juridiques, financiers et réputationnels pour les organisations.
- Pause
- Cartographier les données et structurer le registre des traitements Construire et tenir un registre des traitements Identifier les traitements, formaliser les informations clés et maintenir un registre à jour et exploitable. Méthodologie de cartographie des données Cartographier les flux de données, les acteurs et les systèmes pour obtenir une vision claire et globale.

Journée 2

- Gestion des risques et pilotage opérationnel du RGPD Les AIPD (Analyses d'Impact sur la Protection des Données) Identifier les traitements à risque, comprendre quand une AIPD est requise et la conduire de manière pragmatique. Gestion des droits des personnes Mettre en œuvre des procédures efficaces pour répondre aux droits d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité. Relations avec l'autorité de contrôle Échanges avec la CNIL et communication en cas de violation de données personnelles (data breach). Plan d'action RGPD Élaboration et déploiement d'un plan d'action RGPD priorisé, adapté à la taille, aux enjeux et à la maturité de la structure.

Informations complémentaires

Durée : 10.5 heures de formation sur 2 jours

Pré-requis :

- Notions de base en informatique
- Compréhension du fonctionnement d'une organisation
- Sensibilité aux sujets de données ou de conformité
- Capacité à analyser et structurer l'information

Public concerné : Juristes, responsables RH, informatiques, qualité, toute personne désignée comme référent RGPD ou futur DPO.